



**Pôle Ressources  
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 10 décembre 2020 (18h30)  
Espace Montgolfier- Davezieux**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	38 + 1
Votants	:	54
Convocation et affichage	:	04/12/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Monsieur Hugo BOLLEY

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Jean-Yves BONNET, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, François CHAUVIN, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Pascal PAILHA, Ronan PHILIPPE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Nicole ARCHIER (pouvoir à Ronan PHILIPPE), Assia BAIBEN-MEZGUELTI (pouvoir à Simon PLENET), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Maryanne BOURDIN), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Clément CHAPEL (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Nathalie CLÉMENT (pouvoir à Christophe DELORD), Nadège COUZON (pouvoir à Christophe DELORD), Sylvette DAVID (pouvoir à Sylvie BONNET), Gilles DUFAUD (pouvoir à Laurent MARCE), Cécilia FARRE (pouvoir à Damien BAYLE), Catherine MICHALON (pouvoir à Danielle MAGAND), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE), Antoinette SCHERER (pouvoir à Antoine MARTINEZ), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Christian ARCHIER, Dominique MAZINGARBE, Richard MOLINA.

**CC-2020-432 - ENVIRONNEMENT CADRE DE VIE - REGIE D'EAU POTABLE-  
MISE EN CONFORMITE DU CAPTAGE DE CHAMPS DU BOSC ET PRISE D'EAU  
DE BARBELLE - COMMUNE DE VANOSC - CONSTITUTION DU DOSSIER DE  
DEMANDE D'AUTORISATION - REGIE EAU ANNONAY RHONE AGGLO**

***Rapporteur : Monsieur Denis HONORE***

Les ressources en eau de la commune de Vanosc sont principalement la source de Champs du Bosc et en complément la prise d'eau de Barbelle.

La commune de Vanosc ayant commencé les travaux de réhabilitation de la source du Champs du Bosc, demandé par les services de l'état en 2018. De par le transfert de la compétence « eau potable » effectif au 1 er janvier 2019, les travaux en cours de réception sont portés par la régie intercommunale de la Communauté d'Agglomération Annonay Rhône Agglo.

En application du code de la santé publique et du code de l'environnement, un dossier

de demande d'autorisation d'utilisation de l'eau de ce partage doit être établi et transmis à la délégation départementale de l'Ardèche de l'Agence régionale de Santé de Auvergne Rhône Alpes.

Le rapport géologique réalisé pour la source du Champs du Bosc établi en 2020 par M. CUCHE hydrogéologue agréé précise toutes les servitudes, prescriptions et contraintes diverses des périmètres de protection.

Un rapport géologique sera réalisé pour la prise d'eau de Barbelle sur l'année 2021.

## DÉLIBÉRÉ

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**S'ENGAGE** à réaliser le dossier de demande d'autorisation d'utilisation de l'eau de la Source du Champs du Bosc et de la prise d'eau de Barbelle sur la commune de Vanosc,

**CHARGE** Monsieur le Président ou son représentant d'établir tous documents nécessaires à la réalisation de ce dossier et l'**AUTORISE** à signer toutes les pièces se rapportant à cette procédure.

Fait à Davézieux le : 17/12/20  
Affiché le : 18/12/20  
Transmis en sous-préfecture le : 17/12/20  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20201210-18829-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Le Président

Simon PLENET